



République française

Département du Cantal

COMMUNE DE VEYRIERES

Séance du 18 janvier 2024

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 10/01/2024 <i>L'an deux mille vingt-quatre et le dix-huit janvier l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Catherine MAISONNEUVE</i>
Présents : 9	
Votants : 11	Présents : Catherine MAISONNEUVE, Marie-Pierre BABUT, Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Robert DELPRAT, Jean-Pierre ROUSSEL, Régis ANDRIEUX, Didier CHAMBON, Chantal GAY
Pour : 11	
Contre : 0	Représentés : Cécile MOMMALIER par Robert DELPRAT, Stéphanie CUEILLE par Nicolas LACHAZE
Abstentions : 0	Excusés : Absents :
	Secrétaire de séance : Marie-Pierre BABUT

Objet: SUBVENTION EXCEPTIONNELLE SYNDICAT EXPLOITANTS AGRICOLES - DE_2024_011

Madame Catherine MAISONNEUVE, Maire de Veyrières, informe l'Assemblée que le Syndicat des exploitants agricoles du Canton de Saignes sollicite la commune afin d'obtenir une subvention exceptionnelle dans le cadre de l'organisation de l'Assemblée Générale en 2024 à Ydes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- DECIDE de verser une subvention exceptionnelle d'un montant total de 100 €, cent euros, afin de contribuer à l'organisation de l'Assemblée Générale du Syndicat des exploitants agricoles du canton de Saignes.

Fait et délibéré à Veyrières, 18 janvier 2024

Le Maire
Catherine MAISONNEUVE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ___ / ___ / 20___
et publié ou notifié
le ___ / ___ / 20___